

Suresnes

La Maison des familles

Le problème

Une structure d'accompagnement à la parentalité pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans existait depuis 14 ans. Deux problématiques supplémentaires sont ressorties de différents diagnostics avec la CAF et auprès des familles : l'accompagnement des parents d'adolescents et des parents d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

Votre solution innovante

La « Maison des Familles » regroupe deux structures d'accompagnement à la parentalité dont les modalités d'accompagnement sont différentes : Le Cocon pour les futurs et jeunes parents et le Trait d'union pour les parents d'adolescents et les parents d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

Les objectifs

Accompagner les familles dans la parentalité : préparation de l'arrivée de l'enfant ; les 6 premiers mois de vie ; la petite enfance et l'enfance ; la pré-adolescence et l'adolescence ; la scolarité, les événements de la vie (deuil, séparation, annonce d'un handicap, violences intrafamiliales...)

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

La coordination parentalité, pilotée une élue, qui rassemble les services petite enfance, périscolaire, vie dans les écoles, jeunesse, le CCAS, le centre de santé et l'ensemble des acteurs en lien avec les parents (Education nationale – écoles, collèges et lycées, structures médico-sociales, centre social, PMI, centre de santé sexuelle, pédopsychiatrie et psychiatrie, associations sur le handicap), un questionnaire en direction des parents et le recrutement de professionnels.

• **Pour qui ?** Toutes les familles.

• **Quoi ?**

Situées au cœur de deux quartiers de la Ville, Le Cocon et le Trait d'union sont des espaces de rencontre, d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation.

Les familles y sont accueillies tout au long de la semaine, avec et sans rendez-vous, pour des temps avec les équipes, des ateliers (parents enfant et entre parents) et des entretiens.

Les équipes des deux structures accompagnent les familles sur : la monoparentalité, l'homoparentalité ; le handicap et les besoins particuliers des enfants, les violences intra familiales et conjugales, l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle, la scolarité.

- Le Cocon accompagne particulièrement les futurs et jeunes parents autour des thématiques qui entrent dans le cadre des recommandations des 1000 premiers jours : désir d'enfant, PMA, adoption ; préoccupations autour de la grossesse et préparation à l'accouchement ; prévention du post-partum ; place de chacun dans le couple ; santé des parents et du nourrisson ; développement moteur et psycho-affectif du bébé et du jeune enfant ; cadre éducatif.
- Le Trait d'union accompagne également les parents d'adolescents et parents d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers. Des ateliers autour de la périnatalité et du

développement de l'enfant sont proposés. Les parents peuvent être particulièrement accompagnés sur : les remaniements de l'adolescence ; le cadre éducatif ; la puberté, la vie affective et sexuelle ; les conduites à risque, la consommation de substances psychoactives ; l'orientation ; les écrans, l'identité numérique, les réseaux sociaux, l'exposition à la pornographie ; les relations parents adolescents et entre pairs ; l'épuisement parental. Au sein des deux structures plusieurs modalités sont proposées : permanences hebdomadaires de la PMI et du Centre de Santé Sexuelle ; groupes d'échanges ; ateliers parents-enfants, Point Ecoute Parents ; Point Info Famille ; entretiens de guidance parentale ; entretiens d'évaluation et d'orientation avec une orthophoniste et un psychologue ; ateliers de d'information et de prévention.

- **Quand ?**

Les structures sont ouvertes toute l'année du lundi au samedi.

Les moyens humains et financiers

- **Internes** : chargée de mission politique familiale (responsable de la maison des familles) ; au Cocon : responsable, adjointe, chargée d'accueil ; au Trait d'union : responsable, chargée de projet et d'animation, psychologue, chargée d'accueil
- **Externes** : professionnels prestataires
- **Coût pour la collectivité** :

Le coût total est de 398 560 €, la collectivité a pris en charge 324 560 €.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact** :

Le Cocon accueille environ 180 familles différentes. En 2022, 450 ateliers ont été mis en place, il y a eu 4200 passages, les actions hors les murs ont rassemblé 340 parents différents.

Sur la nouvelle structure, sur un trimestre d'activité 30 nouvelles familles se sont inscrites, 55 ateliers ont été proposés, et 130 passages comptabilisés.

- **Potentiel de diffusion et de répliation** :

Ce projet peut être modélisé et mis en place sur les autres collectivités en s'ajustant aux besoins spécifiques identifiés par territoire.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le suivi et l'évaluation des activités se fait de manière qualitative et quantitative.

Des réunions d'équipes mensuelles sont organisées pour suivre la réalisation et la programmation.

Des tableaux permettent de suivre : le nombre de familles inscrites et la typologie (nombre d'enfants, âges, quartier de résidence) ; par type d'ateliers, par mois et par an ; le nombre d'ateliers, de permanences, de cafés des parents, d'entretiens ; les inscrits ; les participants ; le nombre de passages.

Mots clés : Parentalité / Famille/ Accompagnement